

Ce dessin représent un détail de principe. Dans tous les cas le détail doit faire l'objet d'une analyse qui se raporte à chaque projet par l'applicateur / le client / l'architecte. Il ne remplace en aucun cas les plans de détail et de montage requis. Toutes les dimensions doivent être contrôlées et déterminées sur place.

www.caparol.be